



Convocation des électeurs de Montmirail

Dimanches 24 et 31 mars 2024



SOUS-PRÉFECTURE D'ÉPERNAY

Arrêté préfectoral du 09 février 2024 portant convocation des électeurs de MONTMIRAIL à une élection municipale partielle intégrale les 24 et 31 mars 2024

Le sous-préfet de Reims, sous-préfet d'Épernay par intérim

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-8 et L. 2122-10 ;

VU le code électoral, notamment ses articles L. 30, L. 247, L. 259-2 à L. 255-5, L. 259, L. 268, L. 262 à L. 267, R. 41, R. 124, R. 127-2, R. 128 et R. 128-1 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 janvier 2020 modifié fixant les tarifs maximaux de remboursement des frais d'impression et d'achèvements des documents émis pour les élections municipales, communales et métropolitaines à Lyon des 15 et 22 mars 2020, pour les élections municipales et métropolitaines partielles ayant lieu jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, communales et métropolitaines ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2024 nommant M. Benoît LEMAIRE sous-préfet de Reims, sous-préfet d'Épernay par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2020 déterminant le nombre des conseillers municipaux et le nombre des conseillers communales ou éleveurs ou à désigner dans le département de la Marne ;

VU les démissions successives de conseillers municipaux, intervenues au sein du conseil municipal de MONTMIRAIL entre février 2022 et mars 2023, à savoir celles de Mmes Sabine MARY, Catherine BONNY-DANNEQUIN, Lydie LAHAÏE, ainsi que celles de M. Jérôme ARAQUE, Thomas BRION, Victor DA SILVA, Yannick MATON, José RUBENRO DE ARAUJO et Christian TRUËR ;

VU la démission de M. Pierre QUILLERÉ de sa fonction d'adjoint au maire ainsi que de son mandat de conseiller municipal, acceptée par sonaire le 31 mars 2022 ;

5, rue Eugène Maréchal
51000 ÉPERNAY
TÉL. : 03 24 31 84 22
www.m51.gouv.fr

Arrêté préfectoral du 09 février 2024 portant convocation des électeurs de MONTMIRAIL à une élection municipale partielle intégrale les 24 et 31 mars 2024

Le sous-préfet de Reims, sous-préfet d'Épernay par intérim

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-8 et L. 2122-10 ;

VU le code électoral, notamment ses articles L. 30, L. 247, L. 259-2 à L. 255-5, L. 259, L. 268, L. 262 à L. 267, R. 41, R. 124, R. 127-2, R. 128 et R. 128-1 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 janvier 2020 modifié fixant les tarifs maximaux de remboursement des frais d'impression et d'achèvements des documents émis pour les élections municipales, communales et métropolitaines à Lyon des 15 et 22 mars 2020, pour les élections municipales et métropolitaines partielles ayant lieu jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, communales et métropolitaines ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2024 nommant M. Benoît LEMAIRE sous-préfet de Reims, sous-préfet d'Épernay par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2020 déterminant le nombre des conseillers municipaux et le nombre des conseillers communales ou éleveurs ou à désigner dans le département de la Marne ;

VU les démissions successives de conseillers municipaux, intervenues au sein du conseil municipal de MONTMIRAIL entre février 2022 et mars 2023, à savoir celles de Mmes Sabine MARY, Catherine BONNY-DANNEQUIN, Lydie LAHAÏE, ainsi que celles de M. Jérôme ARAQUE, Thomas BRION, Victor DA SILVA, Yannick MATON, José RUBENRO DE ARAUJO et Christian TRUËR ;

VU la démission de M. Pierre QUILLERÉ de sa fonction d'adjoint au maire ainsi que de son mandat de conseiller municipal, acceptée par sonaire le 31 mars 2022 ;

Le sous-préfet de Reims, sous-préfet d'Épernay par intérim

ANNEXES

- ANNEXE 1** - Les électeurs de la commune de MONTMIRAIL, sont convoqués le dimanche 24 mars 2024 à 8 heures précises au scrutin public, à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal.
- ANNEXE 2** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 24 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 3** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 4** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 5** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 6** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 7** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 8** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 9** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 10** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 11** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 12** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 13** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 14** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

- ANNEXE 15** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.
- ANNEXE 16** - Liste des électeurs de la commune de MONTMIRAIL, au scrutin public, le dimanche 31 mars 2024 à 8 heures précises.

